



CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION EMPLOYÉ BARMAN

à Orléans du 01/09/2024 au 29/06/2025

Financé par **OPCO**



Chambre de métiers et de l'artisanat de la région Centre-Val de Loire

Orléans

Tél : 02 38 62 75 29

Mail : cfa@cfacm45.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

Pré-requis :

-

Niveau de sortie :

Niveau 3 (CAP, BEP)

Contenu et programme

Objectifs :

- Réceptionner et contrôler les produits périssables et non périssables
- Contrôler les stocks
- Vérifier l'état de marche du matériel
- Mettre en place les locaux, matériels et produits
- Maîtriser la confection des cocktails
- Doser en utilisant une verrerie adaptée

- Servir et assurer le suivi du service
- Elaborer et utiliser une fiche technique : établir un cahier des dosages, concevoir des fiches techniques, calculer un coût / un ratio, déterminer un prix de vente
- Accueillir le client
- Utiliser les supports de vente
- Conseiller et orienter le choix du client
- S'informer pour mieux informer le client
- Participer à l'animation du point de vente
- Effectuer les opérations de caisse
- Enregistrer, facturer, encaisser une commande

Programme :

Épreuve / Unité (EU) - 1. Pratique professionnelle

Épreuve / Unité (EU) - 2. Étude d'une (ou de) situation(s) professionnelle(s)

Épreuve / Unité (EU) - 3. Évaluation des activités en milieu professionnel et communication, commercialisation

LES AUTRES SESSIONS

	Adresse	Date de sessions	Publics	Financeurs
	Orléans (45)	du 01/09/2025 au 26/06/2026	Public dans le cadre du contrat d'apprentissage	OPCO

Informations pratiques

Organisme responsable :

[Campus des Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire – Site de Orléans](#) - Orléans

Publics :

- Public dans le cadre du contrat d'apprentissage

Financement :

- Contrat d'apprentissage

Numéro de session : 501007S / Référence GIP : 2471617F

Mise à jour le 10/03/2025